

## - CHARTE DES SEJOURS BACHATACCRO -

L'association BACHATACCRO propose de partir en voyage en groupe autour du thème de la danse. Ce séjour et stage de danses constitue un moment privilégié d'évasion, de détente et d'apprentissage des danses latines.

Ce règlement vise à préciser aux participants les modalités pratiques relatives au fonctionnement des séjours.

Toutes personnes participant à un voyage avec BACHATACCRO doit respecter un certain nombre de règles et donc d'attitudes.

Le présent règlement prend effet dès la signature du bulletin d'inscription.

Etre un véritable professionnel, c'est rendre possible un rêve et savoir le réaliser concrètement avec d'autres.

### FONCTIONNEMENT DU SEJOUR

Voyager, c'est vivre en groupe.

Voyager, c'est avancer en respectant les horaires.

Voyager, c'est vivre ensemble des moments de convivialité.

Voyager, c'est garder son esprit lucide pour se protéger et pour apprendre, pour découvrir et rencontrer.

Voyager, c'est gérer l'imprévu ou le non organisé.

Voyager, notamment à l'étranger, c'est découvrir d'autres façons de vivre.

Le respect des personnes, des horaires et de la convivialité est primordial.

Avant le départ, tous les participants reçoivent les informations relatives au séjour ainsi que les convocations de départ et retour.

Il est impératif de respecter les horaires des convocations de départ et de retour. Il est donc important de penser aux contraintes de transports.

**L'association BACHATACCRO décline toutes responsabilités en cas de pertes, de vols, de détériorations et de nuisances pendant toute la durée du séjour.**

Tous les participants se doivent de respecter les règles imposées par l'hôtel, les compagnies aériennes, l'agence de voyage, l'association et tous prestataires intervenant dans le voyage, ainsi que les lieux durant les transports et le séjour.

### Hébergement

Le séjour se déroule en hôtel avec la formule All inclusive.

L'hôtel est non contractuel, en cas de nécessité un hôtel de même catégorie pourra être proposé.

Le respect des lieux est obligatoire.

Il ne sera toléré aucune dégradations.

Chaque participant s'engage à respecter les locaux, le personnel et les autres clients de l'hôtel, à ne pas détériorer le matériel, à ne pas faire de nuisances sonores, et laisser les lieux propres.

Le prix annoncé est pour une formule en chambre double ou triple. En cas de chambre single, un supplément sera demandé.

La répartition dans les chambres se fait de façon aléatoire par l'association.

Les chambres peuvent être composées de participant de même sexes ou de sexes opposés (sur accord des participants concernés).

Le participant peut évoquer sa volonté de partager sa chambre avec 1 ou 2 autres participants selon la capacité maximale de la chambre.

En cas de problèmes, seule la responsabilité du participant sera engagée, en aucun cas l'association ne pourra être tenue pour responsable.

En cas de dysfonctionnement ou manquement du matériel seul l'hôtel peut être tenu pour responsable.

### Cours de danses, animations, activités, excursions

Durant le séjour, il sera proposé un planning de cours de danses, des activités, des soirées ainsi que des excursions.

Le planning est susceptible d'être modifié tout au long du séjour en fonction des disponibilités de salles, conditions climatiques, excursions, etc.

Tous les cours de danses et soirées sont compris dans le prix du séjour.

Toutes les activités assurées par l'hôtel sont comprises dans le prix du séjour, les activités nécessitant une participation financière seront indiquées.

Les excursions proposées sont en supplément à l'exception des visites et/ou excursions comprises dans le séjour.

La participation aux cours, activités, animations et excursions n'est pas obligatoire.

La participation aux cours et soirées reste toute fois vivement conseiller par respect des professeurs et/ou Dj qui font partis du staff.

Les cours se dérouleront dans un espace réservé et octroyé par l'hôtel, se situant à l'intérieur de celui-ci. Chaque participant se doit de respecter scrupuleusement les horaires des cours proposés.

Chaque participant s'engage à respecter les locaux, le personnel et les autres clients de l'hôtel, à ne pas détériorer le matériel, à ne pas faire de nuisances sonores, et laisser les lieux propres.

Chaque participant se doit de respecter les règles instaurées lors des visites et excursions.

Les excursions sont gérées par des prestataires extérieurs qui prennent la responsabilité des participants.

En cas de problèmes, seule la responsabilité du participant sera engagée, en aucun cas l'association ne pourra être tenue pour responsable.

### Restauration

Le séjour est en formule ALL INCLUSIVE : il comprend tous les repas, boissons comprises, à l'intérieur de l'hôtel.

Chaque participant pourra bénéficier à volonté de la restauration et des bars situés à l'intérieur de l'hôtel et selon le règlement de l'hôtel en vigueur.

En cas de prestations non comprises dans la formule "all inclusive", ces prestations sont à la charge de chaque participant.

Chaque participant doit respecter les horaires d'ouvertures des restaurants et bars pour bénéficier des repas et boissons.

Les repas compris dans les excursions prévues au programme sont également inclus.

Chaque participant est responsable de ses actes.

Chaque participant s'engage à respecter les locaux, le personnel et les autres clients de l'hôtel, à ne pas détériorer le matériel, à ne pas faire de nuisances sonores, et laisser les lieux propres.

En cas de problèmes, seule la responsabilité du participant sera engagée, en aucun cas l'association ne pourra être tenue pour responsable.

### Hors de l'hôtel

Chaque participant est libre de sortir hors de l'hôtel selon sa convenance, il engage sa propre responsabilité et l'association décline toutes responsabilités.

## - CHARTE DES SEJOURS BACHATACCRO -

Il est vivement recommandé de ne jamais se déplacer seul hors de l'hôtel, de ne pas porter de bijoux de valeur et de ne pas détenir sur soi ses papiers d'identité originaux.

### Organisation

L'association BACHATACCRO est organisatrice du séjour.  
Pour tous renseignements, toutes demandes, les participants doivent en priorité contacter la présidente : Nadège GALAS ou le vice-président : Yoann CAROSIO.

Le séjour s'organise autour d'une équipe de staff composée de professeurs de danse et/ou de Dj.

Toutes modifications concernant l'organisation du séjour doit obligatoirement être validée par la présidente de l'association.

Il est demandé à chaque participant de respecter une certaine discipline, d'être à l'écoute et d'être présent aux moments de réunions et regroupements demandés.

### Respect des lois & règlements

Les fumeurs doivent strictement respecter les lieux d'interdiction de fumer. Ils doivent également veiller à ne pas gêner les autres voyageurs.  
En cas de pénalités, l'association ne pourra être tenue pour responsable.  
Toutes drogues sont strictement interdites.  
En cas de contrôle, l'association ne pourra être tenue pour responsable de la détention, la vente, l'achat, la consommation, etc. de produits illicites.  
L'abus d'alcool est strictement interdit.  
L'association ne pourra être tenue pour responsable, en cas de sanction ou réclamation, du comportement d'un participant et des conséquences de ce comportement suite à la consommation d'alcool.

Tous règlements de l'hôtel, prestataire, de l'association ou autre doit être scrupuleusement respecté.

### **PARTICIPATION**

Un bulletin d'inscription est signé avec chaque participant avant le départ. En signant ce bulletin, le participant s'engage à respecter les règles du voyage comme mentionnées dans le descriptif et règlement intérieur y compris pour ce qui est des délais de paiement, les destinations et le programme.  
Toute signature du bulletin d'inscription rend la participation obligatoire. En cas d'annulation, le participant devra honorer les frais d'annulation annoncés.  
De son côté, l'association s'engage au respect des prix ainsi qu'aux modalités organisationnelles.  
Toutefois, l'organisateur ne peut être tenu responsable d'augmentation de prix dus à l'inflation ou l'augmentation des matières premières tel que le carburant (l'augmentation du carburant peut être comprise dans le tarif du séjour, ceci étant indiqué).

### **PAIEMENT DU SEJOUR**

Le participant s'engage au règlement du séjour en sa totalité selon l'échéancier prévu dans le descriptif.  
Le paiement s'effectue par chèques libellés à l'ordre "BACHATACCRO". Les chèques vacances sont également acceptés. Tout retard de paiement ou non paiement pourra faire l'objet de poursuites judiciaires et l'annulation du séjour.

### **ANNULATION**

Tout désistement est soumis au paiement des frais d'annulation.

Les frais d'annulation sont notifiés dans le descriptif et doivent obligatoirement être respectés.  
Le remboursement des sommes perçues et dues par l'association, après déduction des pénalités, sera reversé au participant sous forme de chèque.

L'association BACHATACCRO assure le séjour avec un minimum de participants notifié selon les conditions de l'agence de voyage.

### **CESSION DE CONTRAT / MODIFICATION DE NOM**

Le participant à la possibilité de transmettre sa place à une tierce personne en cas de nécessité.  
En cas de modification de nom ou cession de contrat, des frais supplémentaires sont appliqués selon les conditions en vigueur de l'agence de voyage.

### **ASSURANCES**

Le séjour ne comprend pas systématiquement d'assurances "annulation voyage, multirisques, rapatriement et bagages".  
Chaque participant se doit de s'assurer qu'il est couvert contre les risques de maladies et d'accidents, y inclus l'hospitalisation.  
L'association Bachataccro détient une assurance « organisateur de voyage » qui contient une couverture limitée selon les conditions de l'assureur.  
En cas de présence d'assurances incluses au séjour, celle-ci est mentionnée dans le descriptif du séjour.  
Les assurances comprises répondent aux conditions de l'agence de voyage.  
Sachez que vous êtes couvert par votre carte bancaire qui vous procure "l'assistance voyage" en France comme à l'étranger :  
- assistance médicale en cas de maladie, blessure ou décès  
- frais médicaux et d'hospitalisation en cas d'accident ou maladie  
- transfert ou rapatriement médical  
- assistance poursuite judiciaire à l'étranger  
En cas d'urgence, les dispositions médicales appropriées seront prises.  
L'association ne prendra à sa charge aucuns frais.  
L'association BACHATACCRO et ses représentant ne pourront être tenu pour responsable en cas de sinistres.

### **SECURITE**

Chaque participant devra fournir les informations et documents suivants :  
- 1 bulletin d'inscription dûment rempli  
- 1 photocopie du passeport en cours de validité (+ 1 copie de la carte d'identité) et valide jusqu'à 6 mois après la date de retour du séjour  
- les coordonnées d'une personne à prévenir en cas d'urgence (nom, prénom, adresse, téléphone, mail)  
- les particularités (maladies, traitements, allergies, etc.)  
Chaque participant doit veiller à ce que sa pièce d'identité soit valable selon les modalités indiquées dans le descriptif.  
Chaque participant est entièrement responsable de ses bagages, il est vivement recommandé de fermer ses bagages à clés. Vos bagages doivent obligatoirement de respecter les dimensions, le nombre et poids annoncé par la compagnie aérienne ainsi qu'être étiquetés (risque de pénalités).  
Tous problèmes survenus lors des trajets et transfert n'est pas de la responsabilité de l'association.  
Dans le cas de non conformité, le participant est susceptible de ne pas pouvoir voyager et l'association ne pourra en être tenue pour responsable.  
***En cas de besoin et d'urgences, le responsable de l'association est joignable au 06.61.18.02.05 ou par mail à [bachataccro@hotmail.fr](mailto:bachataccro@hotmail.fr).***

Signature